

Conditions de recrutement et d'évaluation de :

- 15 cadres Contrôleurs 5^{ème} échelon
- 1 cadre Contrôleur 1^{er} échelon
- 1 Rédacteur Principal

Office des Changes

DEPART 27/8/2018

I/SDRH/140/2018

Le présent document est établi sur la base de :

- La circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2018 ;
- La décision n° I/SDRH/138/2018 relative à l'organisation d'un concours pour le recrutement à l'Office des Changes de 17 agents au titre de l'exercice 2018.

1/ L'Office des Changes recrute par voie de concours, 17 agents remplissant les conditions suivantes :

Diplôme*	Spécialité requise**	Expérience minimale	Compétences requises
Bac + 5 au minimum	11 CADRES ECONOMISTES		
	- Banques & finances - Audit et contrôle de gestion - Gestion financière et comptable ; - Commerce international ; - Gestion des entreprises.	----	- Esprit d'analyse et de synthèse ; - Maîtrise de l'environnement financier ; - Bonnes capacités de communication écrite et orale ; - Esprit d'équipe ; - Bonnes capacités relationnelles ; - Maîtrise des outils informatiques ; - La maîtrise de l'anglais est un atout.
	Droit privé en français ou en arabe.	----	- Aptitude rédactionnelle en matière juridique en langues Arabe et Français ; - Maîtrise des procédures de poursuites judiciaires ; - Gestion des litiges précontentieux et contentieux ; - Organisation judiciaire au Maroc ; - Communication en Arabe et en Français.
	3 JURISTES		
1 INGENIEUR RESEAU ET SECURITE INFORMATIQUE			
- Réseau informatique ; - Sécurité informatique.	----	- Connaissance en sécurité technique (Architectures, infrastructures, réalisation/intégration ...) - Connaissances des référentiels de sécurité (ISO, OWASP, ...) - Connaissances des solutions de sécurité (Firewall, SIEM, WAF, ...) - Une certification dans le domaine de la sécurité SI serait un atout (CEH, ISO 27001 LI/LA, ...) - Une expérience dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information serait un atout - Un bon sens de l'analyse - Rigueur et sens de l'organisation - Un bon niveau de communication	

Diplôme*	Spécialité requise**	Expérience minimale	Compétences requises
1 TECHNICIEN RESEAU ET MAINTENANCE INFORMATIQUE			
Bac + 2 au minimum	-Réseau Informatique.	----	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un support technique auprès des utilisateurs - Bonne connaissance des installations et des configurations du matériel informatique, des périphériques ainsi que des nouveaux logiciels et en assure le bon fonctionnement et la maintenance. - Bonne maîtrise des systèmes d'exploitation et des logiciels bureautiques. - Maîtrise des configurations des ordinateurs. - Connaissance du paramétrage des réseaux informatiques. - Connaissance générale des politiques et des bonnes pratiques liées au poste de travail et au réseau LAN. - Connaissance du référentiel ITIL. - Capacité de gestion économique du temps lié aux contrats de service SLA. - Connaissance de support matériel et logiciel (éditeur, constructeur, intégrateur développeurs internes...). - Compréhension des attentes des utilisateurs. - Culture IT - Rigueur et sens de l'organisation
1 ASSISTANTE DE DIRECTION			
Bac + 3 au minimum	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat de Direction ; - Economie ; - Gestion ; - Finance. 	3 ans dans un poste similaire	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne élocution ; - Techniques de secrétariat (classement, prise de note, accueil téléphonique et physique...); - Bonnes capacités rédactionnelles ; - Sens de l'organisation ; - Aisance relationnelle ; - Discrétion ; - Réactivité ; - Maîtriser la Bureautique (Word, Excel Power Point...); - Etre parfaitement Bilingue (la connaissance de l'anglais est un atout).

(*) : Le diplôme doit être reconnu par l'Etat et donnant accès aux cadres requis, conformément au Statut du personnel de l'Office des Changes et à la réglementation en vigueur.

(**) Ou toute spécialité équivalente.

Les candidats doivent :

- être de nationalité marocaine ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet de ce concours ;
- avoir un diplôme reconnu par l'Etat donnant l'accès aux cadres requis, conformément au statut du personnel de l'Office des Changes ;

2/ Ce concours comprend des épreuves écrites (Français et Arabe) et des épreuves orales.

3/ Les épreuves écrites du concours auront lieu le dimanche 23 septembre 2018 à Rabat, à l'adresse qui sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

4/ La liste des candidats remplissant les conditions énumérées ci-dessus pour passer les épreuves écrites du concours, sera publiée sur le site web de l'Office des Changes www.oc.gov.ma et sur le site emploi-public.ma au plus tard le lundi 17 septembre 2018 et des convocations seront adressées auxdits candidats par lettre recommandée et par email.

5/ Le programme des épreuves écrites est détaillé comme suit :

Epreuves écrites	Période de la journée	Durée	Coefficient
<u>Epreuve écrite en français</u> : thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis.	Matinée	3h	2
<u>Epreuve écrite en arabe</u> : thèmes et/ou QCM en relation avec les profils et spécialités requis ou d'ordre général.	Après-midi	2h	1

6/ Seuls les candidats ayant obtenu une note $\geq 12/20$ aux épreuves écrites sont admis à passer les épreuves orales qui se dérouleront au siège de l'Office des Changes à Rabat, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites sur le site web de l'Office des Changes www.oc.gov.ma et sur le site www.emploi-public.ma. Des convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre recommandée et par email.

La note des épreuves écrites obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

$$\text{Note écrit} = \frac{(\text{Note Français} \times 2) + (\text{Note Arabe} \times 1)}{3}$$

7/ A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, les résultats définitifs des candidats admis (liste principale et liste d'attente), classés par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web www.emploi-public.ma et www.oc.gov.ma. Seuls les candidats ayant obtenu une note finale $\geq 12/20$ seront éligibles pour figurer sur ces listes.

La note finale obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

$$\text{Note finale} = \frac{(\text{Note de l'écrit} + \text{Note de l'orale})}{2}$$

8/ Les candidats à recruter définitivement seront affectés selon les besoins et nécessités des services de l'Office des Changes

